

TÂCHE/PHASE	Avant la signature du contrat	Esquisses	Projet préliminaire	Projet définitif	Appel d'offres et négociation	Administration du contrat	Après-construction
Créer, réviser et mettre à jour le plan de projet de conception, y compris la structure de répartition du travail, le calendrier, le budget, le plan des ressources humaines et le registre des risques, y compris les raisons de toute révision du plan de projet							
Tenir des registres comptables du projet							
Soumettre des factures mensuelles ou périodiques au client							
Créer et tenir à jour un répertoire du projet							
Créer et tenir à jour un énoncé du projet							
Soumettre la conception à l'examen et à l'approbation des autorités compétentes							
Examiner et coordonner avec les ingénieurs et autres consultants							
Créer et mettre à jour une estimation du coût de construction							
Obtenir l'approbation du client pour les révisions à tout point indiqué ci-dessus							
Obtenir l'approbation du client pour passer à la phase suivante							